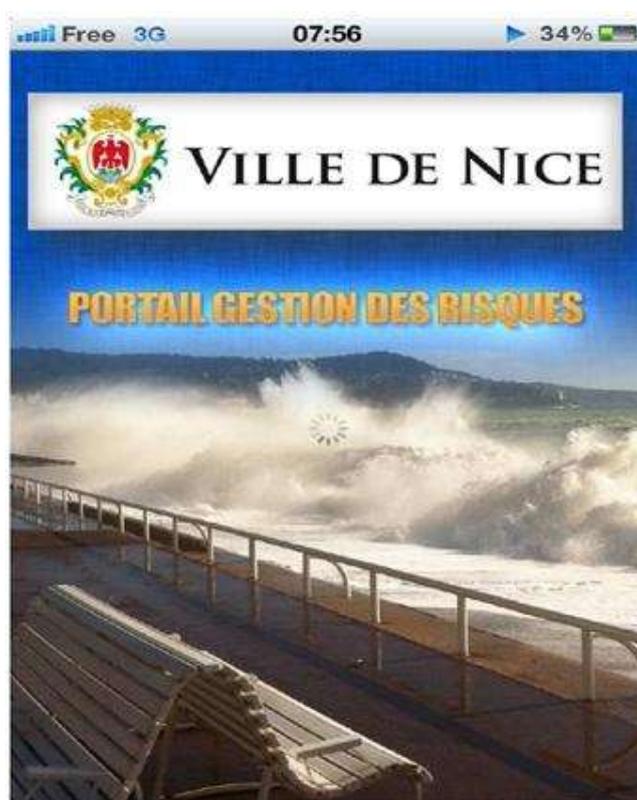


# Présentation de l'application smartphone « Gestion des risques »



Par **Christian Estrosi**, Député, Maire de Nice,  
Président de *Nice Côte d'Azur*,

**Jeudi 26 juillet 2012 à 16h45**

## SOMMAIRE

I- LE PC SECURITE DE LA VILLE DE NICE ET DE LA METROPOLE .....P.4

II- LA LABELLISATION ONU – VILLE RESILIENTE.....P.8

III- LA PRESENTATION DE L'APPLICATION ..... P.14

## Prévention des Risques Urbains

# > **Lancement de l'application smartphone** « **Gestion des Risques** »

Par **Christian Estrosi**, Député, Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur  
En présence de **Benoît Kandel**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

**Jeudi 26 juillet 2012 à 16h45**  
**PC Sécurité - 40, avenue des Arènes - Nice**  
Entrée par l'avenue El Nouzah

---

Dès son élection, Christian Estrosi a souhaité que la Ville de Nice s'engage dans une démarche globale en matière de gestion des risques. Les efforts accomplis par la Ville dans différents domaines comme celui de la prévention des risques ou de la préparation à la gestion de crise, ont ainsi été récompensés en tant que « Ville modèle », par la Stratégie internationale des Nations-Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), lors du colloque organisé à Venise les 19 et 20 mars dernier.

**Dans cette dynamique, les services municipaux ont entièrement conçu une application smartphone « Gestion des Risques », qui vous sera présentée jeudi.**

Disponible en téléchargement gratuit, cette application permettra ainsi aux citoyens de **signaler un désordre** sur la voie publique, de s'inscrire au **service de télé-alerte** pour être informé en cas de vigilance météo ou de la survenance d'évènements importants, mais aussi d'accéder aux **informations préventives et aux documents d'information régulièrement mis à jour sur les risques majeurs.**

**Venez assister à la démonstration, avec simulation d'un désordre et d'une alerte, de ce tout nouvel outil qui contribuera à développer davantage la culture du risque au sein de la population.**

L'occasion de faire le point sur la politique de résilience développée par la Ville de Nice, 1<sup>ère</sup> grande ville de France récompensée par les Nations-Unies, mais aussi le bilan des actions menées par les volontaires de la réserve communale depuis sa création en 2010 !

## I-Le PC Sécurité de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur

- Début de son activité Janvier 1990 (24h/24h, 7j/7),
- En régie directe pour la ville de Nice depuis septembre 1995,
- Intégration du PC à la Direction adjointe de la Prévention des Risques Urbains en 2009,
- Modernisation du Pc Sécurité – Mars 2012



Le PC est installé dans un bâtiment parasismique et dispose d'une indépendance énergétique (groupe électrogène) lui fournissant les capacités nécessaires de fonctionnement, en cas d'événement majeur.

La baie vidéo, datant de la création du PC, devenu obsolète ainsi que le matériel d'exploitation, le site a fait l'objet de travaux de modernisation des équipements pour un montant global de **180 000€** en 2012 (image avant les travaux, permettant d'observer les équipements de surveillance datant des années 80).

## Les travaux réalisés :

Création d'une plate-forme de supervision, qui permet l'accès à différents métiers. Elle est dédiée à la gestion intelligente des situations courantes et de crises en mutualisant tous les produits de supervision existants. La plateforme a pour but d'aider les responsables lors des phases de prévention, de surveillance, d'alerte et de gestion de crise. Ces travaux de modernisation ont consisté en la fourniture, pose, installation, câblage, raccordement et mise en exploitation de l'ensemble des équipements, à savoir :

- Les équipements de supervision gérant les fonctions définies ci-après ;
- Les serveurs ;
- Les équipements du réseau de communication et l'interface sur les réseaux existants de la ville y compris les moyens de maintenance d'exploitation, du suivi et contrôle de la qualité... ;
- Le dispositif « homme mort » pour la sécurité de l'agent de nuit ;
- Les aménagements du local d'exploitation (baies, Totems, ...) ;
- Les aménagements annexes nécessaires (fourreaux, gaines, agencements divers...) ;
- La formation du personnel.

→ Création d'un mur d'image de 6 écrans de 42 pouces qui permettent l'exploitation des bornes escamotables de la ville de Nice géré par un soft qui développe de l'hypervision (gestion de plusieurs applications métiers sur une seule interface).

→ Harmonisation des postes de travail en collaboration du service hygiène et sécurité.

→ Rénovation des locaux.



### **Le PC peut assurer :**

- La remontée des états des équipements et capteurs installés sur le territoire,
- L'aide à la décision en utilisant des données en temps réel (capteurs sur cours d'eau, images de vidéo-protection, état du trafic...).
- Gestion des risques (données Plan Communal de Sauvegarde, données météo, capteurs PLUVIOMETRES& LIMNIMETRES, système d'alerte inondation, cartographie 3D, automate d'alerte de la population...)
- Caméras de vidéo surveillance, cameras nomades et mobiles, caméras internes, caméras des bornes escamotables, géo-localisation des équipes, levée de doute,
- Alarmes des bâtiments communaux et gestion technique centralisée (chauffages, climatisations, ventilations)
- Gestion d'accès des bornes escamotables
- L'augmentation du débit des bandes passantes du PC Sécurité de 100 MO à 1GO. Ce qui permettra dans une deuxième étape de relier le C.S.U et le PC en images déportées et renvoyer les images issues des caméras des bornes vers le CSU.
- Permettre également la connexion avec les différents sites vidéosurveillés dans les bâtiments communaux et métropolitains, afin d'effectuer des levées de doute.

### **Les différentes missions du PC sécurité :**

- Télésurveillance des bâtiments communaux et des bâtiments communautaires :

Gestion des alarmes : incendie, intrusion, agression, autoprotection, alimentation, technique, contrôle d'accès etc.

La plupart des sites sont connectés au PC Sécurité. Dès déclenchement d'une alarme, les opérateurs interviennent pour vérifier l'origine du déclenchement et si le contexte le nécessite, font intervenir une entreprise de levée de doute.

- Gestion de l'astreinte communale depuis Juin 2003, pendant les heures de fermeture des services :

Les soirs, les WE et jours fériés toutes les demandes d'intervention d'urgence sont réceptionnées directement au PC Sécurité. En fonction de l'événement et de sa gravité, le personnel d'astreinte intervient pour mettre en sécurité provisoirement le site concerné. Le PC est saisi par nos partenaires institutionnels : Préfecture, Police nationale ou municipale, le SDIS ...Une main courante permet de retrouver la traçabilité de toutes les interventions.

### **Quelques exemples de déclenchement d'intervention :**

- Incendie, pollution
- Relogement, hébergement, assistance psychologique
- Mouvement de terrain de moyenne ampleur
- Chute d'arbre ou arbre menaçant, chute de pierres
- Fermeture de portail, précision sur des dégâts voie publique
- Déclenchement de systèmes d'alarme, problème de clé
- Trou sur la chaussée, sablage, panne d'éclairage

#### - Gestion de l'astreinte communautaire depuis Juillet 2010 :

Le PC réceptionne également toutes les demandes concernant les missions de compétence NCA sur les autres communes de la métropole. Pour les 46 communes de la Métropole, le PC fait intervenir le personnel d'astreinte en fonction de la nature et la gravité de l'événement.

Exemples :

- Candélabre en panne
- Problème sur le domaine de la voirie
- Dysfonctionnement sur le domaine de l'assainissement

#### - Diffusion des différentes alertes ou phénomènes météo :

Le PC reçoit des alertes provenant de la préfecture ou de Météo France et se charge d'alerter immédiatement les services opérationnels concernés.

Ex :

- Vagues submersion, alertes Orage, vent violent, canicule, neige-verglas, Pic d'ozone
- Alerte GALA de la préfecture

#### - Diffusion des différentes interventions gérées par les pompiers :

En cas d'intervention remarquable de la part des sapeurs pompiers, le centre d'appel du SDIS informe immédiatement le PC Sécurité de la Ville. Le PC retranscrit l'information auprès de la haute hiérarchie et des services concernés. Ex :

- Incendies, pollutions, sinistre, agression, accident grave, etc.

- Gestion des bornes escamotables de la Ville depuis 1992
  - o 48 Sites répartis sur 4 zones : Massena, Vieux-Nice, Malaussena, Garibaldi
  - o Qui génère en moyenne de 600 à 700 demandes par jour

(Les services d'urgence, les services municipaux, les taxis, les riverains etc.)
- Le PC fonctionne avec une équipe de 9 opérateurs en roulement
- Allo-Mairies de 20H à 8H et dimanche. (4 620 appels traités au premier semestre 2011).

## II-La labellisation ONU Nice ville résiliente

### Campagne Internationale de prévention des catastrophes des Nation Unies/ UNISDR 2010/2015



### Contexte et objectifs de la stratégie internationale des Nation Unies

En 2011, l'ONU recense 302 catastrophes naturelles qui ont causé la mort de de 32 816 personnes, ont impliqué plus de 160 millions de sinistrés et ont provoqué plus de 363 milliards\$ de dégâts. Plus de 60% de ces événements sont d'origine météorologique.

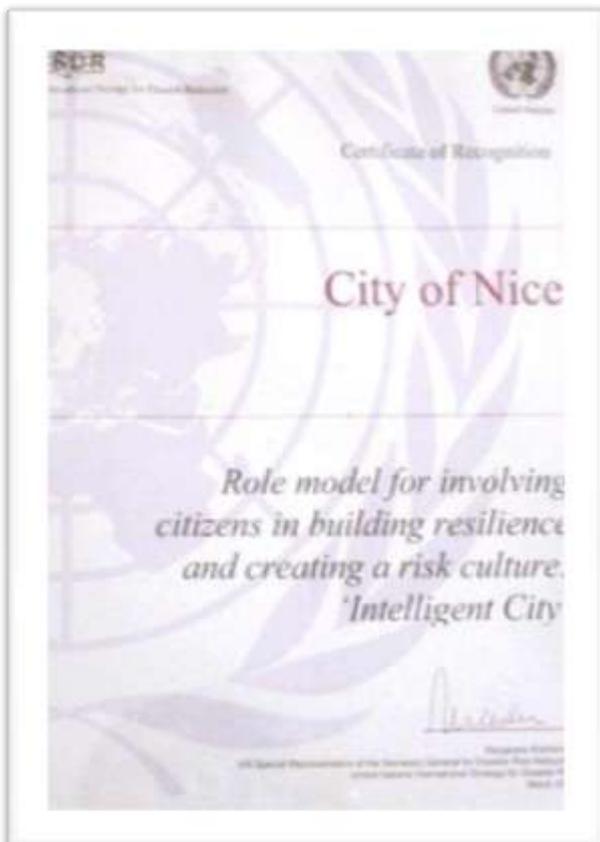
- **La « résilience » pour une société consiste à développer la double capacité de savoir résister à une crise majeure et celle de se reconstruire après l'événement.**
  - La tâche à accomplir est très importante à l'échelle de chaque territoire,
  - En 2010, les Nations Unies ont lancé le programme de la Stratégie internationale de réduction des catastrophes « Making resilient cities » (pour des Villes résilientes), afin d'encourager villes et les gouvernements locaux à échanger leurs expériences sur le thème de la résilience face aux catastrophes.
  - Les villes et les gouvernements locaux sont en effet toujours en première ligne dans la prévention et la gestion de ces évènements. Ils sont les plus proches des citoyens et de leurs communautés.
- ➔ Ils jouent un rôle de premier plan dans la réponse aux crises et aux urgences, en assurant les services essentiels (sécurité, santé, éducation, transport, eau, etc).
- ➔ Seule une démarche collective dynamique et volontariste associant l'ensemble des acteurs et surtout des citoyens permettra d'atteindre cet objectif de mobilisation générale pour une résilience plus forte, (« Cadre d'action de HYOGO »). L'objectif est de mettre en réseau les villes « Modèles »(ayant prouvé un savoir faire) et les villes « participantes » qui n'ont pas les mêmes moyens de lutte contre les risques naturels.

- Ces objectifs correspondent à ceux initiés depuis 2008 par la Ville de Nice dans sa démarche Nice « intelligent city » au service de la résilience, ce qui a motivé sa participation à la campagne.

## La Conférence de Venise 2012 : nomination de Nice « ville Modèle »

Le colloque de Venise des 19 et 20 mars 2012, organisé par l'ONU dans le cadre de la Stratégie Internationale de Réduction Catastrophes (UNISDR) a réuni une vingtaine de maires des villes parmi les plus importantes d'Europe ainsi que des institutions nationales et européennes, telles que le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.

Le colloque de Venise a marqué la participation officielle de la Ville de Nice dans la Campagne 2010/2015 des Nations Unies vers la résilience pour la réduction des risques majeurs. Un certificat officiel reconnaissant son statut de « ville modèle » au vu des actions réalisées et de la démarche citoyenne engagée « Nice intelligent city » lui a été discerné.



## **Présentation de la démarche Nice « intelligent city » au service de la résilience**

- Ce concept se décline une politique globale structurée par une organisation souple et dynamique autour d'axes principaux et d'objectifs d'action évolutifs à court, moyen et long terme :
  - A. La démarche globale de gestion des risques à Nice
  - B. Une organisation dédiée à la gestion des risques
  - C. Faire du citoyen un acteur de la sécurité civile
  - D. Développement de la culture du risque au sein de la population
  - E. Ville « intelligente » au service de la résilience
  - F. Actions à développer pour améliorer notre résilience

### **A. La démarche globale :**

- Nice, 5<sup>ème</sup> ville de France de 350 000 habitants, occupe un vaste territoire situé entre mer et montagne. Cette configuration géographique particulière, se conjugue avec de forts enjeux touristiques et économiques (5 millions de visiteurs par an)
- En effet notre territoire est, comme on peut l'observer sur la carte, confronté à plusieurs risques naturels importants :
  - inondations, Feux de forêt (50% du territoire est exposé) ;
  - séisme (niveau 4 sur une échelle allant jusqu'à 5) ;
  - inondations ;
  - mouvements de terrain ;
  - phénomènes météorologiques...synonymes de submersion marine, neige, vents de plus de 100Km/H, très fortes canicules...
- Un programme d'événements importants auxquels la ville de Nice a été confrontée notamment lors des coups de mer de mars 2010 et de novembre 2011.
- Depuis ces 4 dernières années la Ville de Nice a initié une démarche globale de gestion des risques visant la performance dans chacune des étapes du « processus » de gestion des risques :
  - Amélioration de notre organisation interne ;
  - Développement de la culture du risque avec toute sa dimension d'information préventive et pédagogique ;
  - Mis en place de nouveaux outils de surveillance de prévision et d'alerte ;
  - Réalisation des travaux de prévention pour réduire le risque ;
  - prise en compte du risque dans les nouveaux aménagements urbanistiques ;
  - préparation à la gestion de crise/retour à la normale.

### **B. Une organisation spécifique :**

- le circuit organisationnel entre les différents acteurs internes et externes de la prévention/gestion des risques, a été étudié pour une relation optimale entre les différentes entités du dispositif en fonction des niveaux d'alerte

### **C. Le citoyen/acteur :**

- Faire de chaque citoyen un acteur est à la fois notre principe clé et notre levier majeur pour atteindre une plus grande résilience
- C'est pourquoi une réserve communale a été créée. Elle est composée d'une centaine de citoyens bénévoles (leur uniforme créé tout spécialement pour une bonne identification par la population)
- Aujourd'hui nous lançons une nouvelle application Smartphone

### **D. La culture du Risque :**

- La création de la réserve a permis d'activer 3 objectifs :
  - Développer la culture du risque,
  - disposer de moyens humains supplémentaires lors des crises
  - développer l'engagement citoyen dans notre cité
- Nous élargissons encore la mobilisation du citoyen/acteur par d'autres voies :
  - En développant des partenariats avec de nombreuses associations, La Croix Rouge, LIONS club, SNSM (Société Nationale de Sauveteurs en Mer) etc...
  - En offrant aux citoyens la possibilité de lancer une alerte quant à l'existence d'un nouveau danger en le signalant grâce à de nouveaux outils d'alerte interactifs via smart phone et internet
  - En rendant accessible à tous le Plan Familial de mise en sûreté
- A ce panel d'actions nous ajoutons celles ciblées sur l'information et l'éducation préventives qui convergent toutes vers notre objectif/projet pour une véritable société durable et solidaire : Développer une « Culture du risque » forte et partagée à l'échelle de tout notre territoire pour une action complète et cohérente :
  - sensibilisation dans les écoles ;
  - réunions publiques ;
  - documents d'information.

L'ensemble des supports sont téléchargeables sur notre site internet.

**E. Nice ville « intelligente » :**

- Nice, ville modèle en tant qu' « intelligent city », c'est aussi grâce à des outils « intelligents » tels que :
  - 1) le plan communal de sauvegarde : document stratégique et opérationnel, composé de 11 classeurs, déclenché à la demande du Maire, qui définit les modalités de pré-alerte et alerte et les actions à enclencher en fonction du risque en présence.
  - 2) Un Poste de commandement Communal ainsi qu' un poste mobile ultra modernes créés spécialement pour faire face à tous types de situation
  - 3) Un panel d'outils d'alerte précis : prévisions météo avec images radar, système hyper détaillé pour la gestion de crues/surveillance des fleuves (via le web).
  - 4) un centre de surveillance urbain par vidéo surveillance et des caméras mobiles (visualisation d'images en direct).
  - 5) Une cartographie SIG actualisée, un réseau radio spécifique pour la gestion de crises, sans oublier un standard de crise (numéro indigo, réception jusqu'à 30 appels simultanés) à disposition de la population pour s'informer et un téléphone satellite (pour communiquer avec les pompiers en cas de rupture de communication)
  - 6) Et enfin, pour alerter la population plusieurs outils ont été élaborés : un dispositif organisé à partir d'un automate d'alerte couplé aux données SIG (message vocal et SMS) qui diffuse les messages via les sirènes d'alerte, les panneaux à messages variables ou encore une application spécifique pour smartphone

**F. Les actions à développer pour développer notre résilience :**

- Dans le cadre de notre processus visant l'amélioration continue de la résilience, notre objectif est de développer :
  - la Connaissance de l'impact local du changement climatique,
  - le Conseil (technique et financier pour obtention de subvention) aux propriétaires privés pour réduire la vulnérabilité de leurs biens
  - Et enfin d'effectuer un diagnostic suivi de travaux de réduction de la vulnérabilité des établissements sensibles (écoles, patrimoine culturel et architectural, etc.)

## Conclusion :

- La nouvelle politique de gestion des risques, que le Maire de Nice, Christian ESTROSI a voulu mettre en place dès son élection en mars 2008, s'appuie sur un citoyen devenu acteur afin de développer une culture du risque à l'échelon local pour l'utiliser comme force motrice au sein du concept de « ville intelligente » et de sa « boîte à outils », au service de la Résilience.
- Afin de pouvoir faire face au défi du Changement climatique avec résilience et faire de notre territoire, un territoire durable pour assurer la protection des populations et de notre patrimoine culturel.
- Ce processus original et fédérateur initié par Nice ville modèle, permet aux citoyens de participer à toutes les étapes de la gestion des risques c'est à dire de la prévention jusqu'aux interventions lors les crises. Cette possibilité sera renforcée avec lancement de cette nouvelle application.

## III-Application Smartphone « gestion des risques »

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la ville de Nice a souhaité mettre les nouvelles technologies de l'information au service des citoyens en vue de développer davantage la culture du risque au sein de la population.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire actuel, qui oblige le maire d'une commune soumise aux risques majeurs, d'alerter et d'informer sa population en cas de survenance d'un événement mais également, de manière régulière, sur les actions mises en œuvre par la commune pour lutter contre les risques.

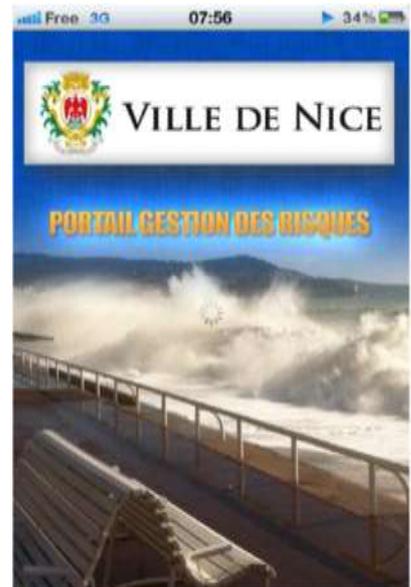
La ville de Nice a fait développer deux outils :

- un univers « Gestion des risques » implémenté au Portail Citoyen de la ville de Nice déjà en place ([www.nice.fr](http://www.nice.fr) rubrique **espace citoyen**) ;
- une application Smartphone (*iOS, Android*) « Gestion des risques » disponible en téléchargement gratuit sur les plateformes de téléchargement *App Store* et *Android Play Store*.
- l'application Smartphone est également compatible IPAD ou tablette équivalente



**Icône « gestion des risques »**

**Page d'accueil de l'application « gestion des risques »**



Ces deux outils proposent trois services aux citoyens, accessibles à la fois depuis une interface Web via le Portail Citoyen ainsi que depuis l'application Smartphone de gestion des risques, à savoir :



→ donner la possibilité aux citoyens de signaler un désordre sur la voie publique (exemple feux tricolores hors service,...)

→ donner la possibilité aux administrés de s'inscrire au service de télé-alerte pour être informé sur son téléphone d'une vigilance météo ou de la survenance d'événements (exemple risque d'inondation d'un cours d'eau).

→ donner à la population un nouveau moyen d'accès aux informations, régulièrement mises à jour, sur les risques majeurs (documents d'information sur les risques,...)

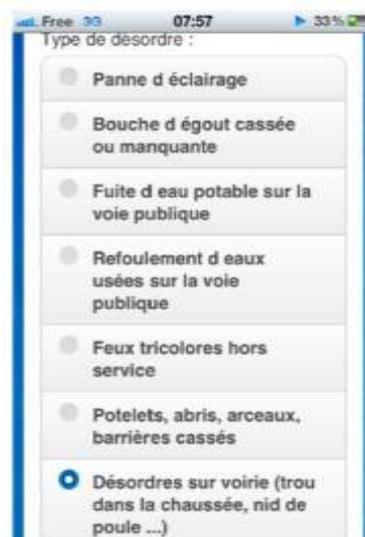
**Fonctionnalité « Signaler un désordre » :**

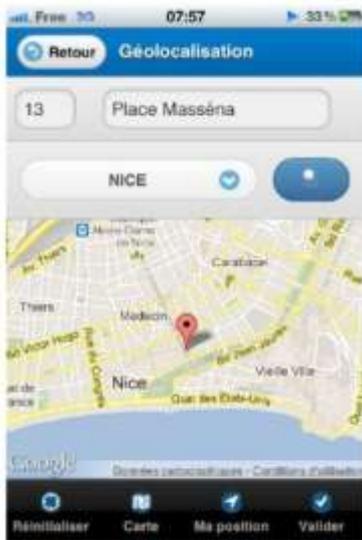


**Cette fonctionnalité donne la possibilité aux citoyens de signaler un désordre sur la voie publique.** Pour la première fois, l'utilisateur est invité à rentrer ses coordonnées. Si celles-ci étaient déjà enregistrées dans la rubrique « Mon compte », elles apparaissent automatiquement et l'utilisateur est libre de les modifier.



L'étape suivante consiste en la sélection du désordre à signaler dans une liste prédéfinie comportant :





Une fois le désordre sélectionné, l'utilisateur va être invité à géolocaliser celui-ci. Pour ce faire, plusieurs solutions sont proposées à l'utilisateur :

- directement en tapant l'adresse dans le champ texte (auto-complétion de l'adresse avec Google) ;
- en utilisant le bouton « Ma position » (utilisation de la fonction géolocalisation du Smartphone) ;
- directement sur la carte Google Map, en déplaçant le pointeur rouge (ceci permet également d'affiner la position générée par les deux moyens ci-avant).



Une fois la géolocalisation faite, l'application propose à l'utilisateur d'associer une photographie à son signalement, soit en utilisant directement la fonction « appareil photo » du téléphone, soit en allant la chercher dans la bibliothèque du Smartphone.

Un champ de texte libre « Précisions » permet à l'utilisateur d'apporter un commentaire sur son signalement (précisions sur l'adresse, sur la nature du désordre, etc.).



Une fois le signalement de désordre sur la voie publique validé, celui-ci est transmis au PC Sécurité de la ville de Nice qui jugera de la validité de celui-ci avant de transférer la demande vers les services municipaux et/ou métropolitains concernés.



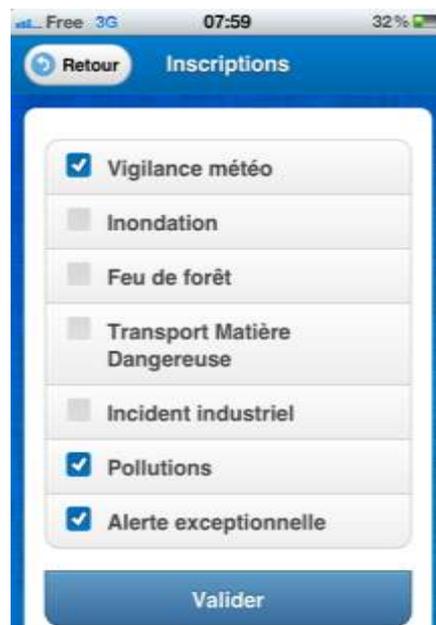
### Fonctionnalité « S'inscrire aux alertes » :



Cette fonctionnalité donne la possibilité aux citoyens de s'inscrire au service de télé-alerte pour être informé sur son téléphone de la survenance d'événements sur le territoire.

Dans un premier temps, il va être demandé à l'utilisateur de remplir un formulaire sur ses informations personnelles (si celui-ci ne l'a pas déjà rempli dans la rubrique « Mon compte »).

Par la suite, l'utilisateur va pouvoir choisir le type d'alerte qu'il souhaite recevoir, avec à savoir :



Une fois son inscription validée, l'utilisateur pourra recevoir des alertes sur plusieurs canaux :

- **par message vocal, SMS et/ou courriel** via l'automate d'appel de la ville de Nice (actuellement Orange Contact Everyone).
- **par notifications « Push »** via l'interface intranet de la ville de Nice, il sera possible d'envoyer un message à tous les détenteurs de l'application « Risques Nice ». Ce message apparaîtra sous la forme de notifications PUSH sur le Smartphone de l'utilisateur (la forme pouvant varier selon les marques et les modèles). Ce service n'entraîne pas de coût pour la ville de Nice. Ces messages pourront être de diverses natures : nouveautés liées à l'application Smartphone, invitation à consulter certaines informations sur l'application, indications sur les perturbations relatives à un événement, etc.

**Fonctionnalité « Consulter les informations » :**



**Le maire a la responsabilité de transmettre à ses administrés tous les éléments d'information sur les risques existants sur sa commune.**

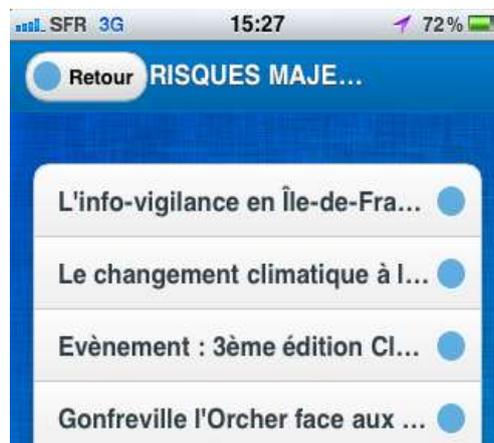
**L'application Smartphone est un nouveau canal d'accès à l'information préventive sur les risques majeurs.**

Cette fonctionnalité nous permet l'accès à quatre sources d'informations :

- l'information locale sur les risques majeurs provenant du site de la ville de Nice (<http://nice.fr/Securite-prevention>) ;
- La Ville de Nice mettra à disposition, des informations liées à la gestion des risques au niveau local.  
Ex : les PPR en cours d'analyse, les supports d'information etc...



- l'information nationale sur les risques majeurs provenant du site du MEDDTL ([www.risquesmajeurs.fr](http://www.risquesmajeurs.fr)) ; Ce lien permet d'avoir des informations de portée nationale fournie par le ministère et ses partenaires.  
Ex : nouvelle loi ou un décret lié à la gestion des risques.



- l'actualité sur les risques majeurs relayée par le compte Twitter de la DAPRU ([@NiceDAPRU](https://twitter.com/NiceDAPRU)).



DAPRU est un compte twitter géré par la direction de la Ville de Nice en charge de la gestion des Risques. Il est régulièrement alimenté par cette direction.

Ex : les alertes de vigilance météo, actualités de la ville en rapport avec la gestion des risques.

- les documents d'information préventive sur les risques majeurs. Cette rubrique permet aux citoyens d'accéder à une liste des documents d'information préventive dont dispose la commune. Le citoyen pourra alors cocher dans cette liste les documents l'intéressant et ceux-ci lui seront envoyés sur la boîte mail relative à son compte citoyen.

Ex : la cartographie des secteurs touchés par les risques inondation ou mouvement de terrain.

**Premier lancement et onglets de l'application:**

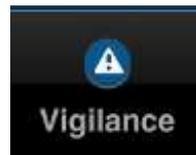
**1.1. Premier lancement de l'application :**

L'application Smartphone « Gestion des risques » utilise deux fonctionnalités, les notifications Push et la géolocalisation (GPRS et/ou GPS).

Lors de la première ouverture de l'application, deux pop-up successives vont s'ouvrir pour demander à l'utilisateur s'il accepte, d'une part de recevoir des notifications Push sur son terminal de poche, d'autre part s'il accepte l'activation de la fonction « géolocalisation » de son Smartphone lors d'un signalement de désordre sur la voie publique.

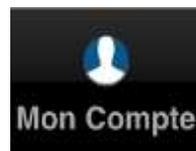
*N.B. La fonction de géolocalisation n'est utilisée que lors d'un signalement de désordres sur la voie publique et qu'aucune donnée de géolocalisation liée à l'utilisateur ne sont enregistrées sur son appareil ou sur des serveurs externalisés.*

**1.2. Onglet « Vigilance » :**



Le premier onglet « Vigilance » correspond à la vigilance météorologique émise par Météo France. Cet onglet informatif relaye la carte de vigilance nationale. En cas de vigilance portant sur notre département, un bulletin spécial indiquera la couleur de la vigilance, le type de risque (orage, fortes pluies ...) et les consignes d'usage.

**1.3. Onglet « Mon compte » :**



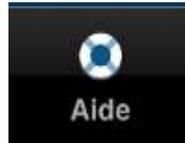
Afin de simplifier l'usage de l'application, il est conseillé de remplir dans un premier temps la rubrique **mon compte** placée en bas de l'écran. Ces informations seront sauvegardées afin d'être automatiquement réutilisées dans les différents volets de l'application sans que l'utilisateur ait à les réinscrire.

Cette rubrique est constituée d'un formulaire à remplir comportant :

Civilité	Nom
Prénom	Adresse 1 (adresse principale)
Adresse 2 (adresse du lieu de travail, etc.)	Téléphone fixe 1
Téléphone fixe 2	Téléphone mobile 1
Téléphone mobile 2	Courriel

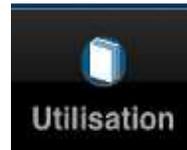
*N.B. Au moins un des numéros de téléphone et une des adresses doivent être indiqués.*

1.4. Onglet « Aide » :



Cet onglet comporte un texte descriptif de l'application afin d'aider l'utilisateur à comprendre son fonctionnement par une description des services proposés et à l'aide de conseils d'utilisation de l'application.

1.5. Onglet « Utilisation » :



Cet onglet contient la Charte informative liée à l'utilisation de l'application Smartphone et au service de télé-alerte de la ville de Nice.

Celle-ci précise que le service de télé-alerte fait l'objet d'un traitement de données à caractère personnel conforme aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés », du 6 janvier 1978 modifiée.

Il y est explicité la finalité du traitement des données ; la catégorie des données collectées ; leur durée de conservation ; les destinataires des données ; le droit d'accès, de rectification et de suppression des données et les limitations de responsabilité.

1.6. Bandeau défilant d'information :

Afin de mettre en exergue certaines informations importantes à la destination de la population, un bandeau de texte défilant est placé en bas de la page principale de l'application et diffusera des actualités liées à un évènement (vigilance météorologique en cours, restriction de circulation, qualité de l'air, etc.).

Lorsque le bandeau se verra attribué d'une nouvelle information, les utilisateurs seront invités à consulter l'application par notifications PUSH.

**APPLICATION TELECHARGEABLE DES LE 1<sup>ER</sup> AOUT SUR APPLE STORE ET IMMEDIATEMENT SUR LES PLATESFORMES DE TELECHARGEMENT ANDROID**